Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 73 (1964)

Heft: 6

**Rubrik:** De semaine en semaine

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# De semaine en semaine

#### Soins infirmiers



# Transfusion sanguine



# « La Source », Lausanne: nouveau cours pour infirmières de salles d'opération

Dans sa séance du 9 juillet dernier, le Comité central a voté l'octroi d'une subvention de fr. 3000.— destinée à la couverture partielle des frais d'organisation du deuxième « cours pour infirmières de salles d'opération » mis sur pied sous les auspices de l'Ecole romande d'infirmières « La Source », à Lausanne et qui se déroulera du 12 octobre 1964 au 9 avril 1965.

#### Aides-soignantes pour établissements médico-sociaux

Le service des infirmières de la Croix-Rouge suisse a publié tout récemment un prospectus, disponible en français et en allemand, donnant des précisions sur cette nouvelle profession médicale auxiliaire. Ce prospectus peut être obtenu au Secrétariat central de la CRS, Service des infirmières, Taubenstrasse 8, à Berne.

#### Auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

Le deuxième cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge organisé sous les auspices de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse s'est terminé au mois d'avril dernier. Les 16 candidates qui avaient terminé avec succès le stage pratique en milieu hospitalier qui fait suite aux 28 heures d'enseignement théorique prévues au programme de ce cours ont obtenu leur certificat d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. En leur remettant ce document lors d'une petite cérémonie, M. P. Audeoud, président de la section genevoise de la CRS a très vivement félicité ces jeunes femmes qui, en plus de leurs occupations, de leur travail professionnel ou de leurs obligations de mères de famille, ont bénévolement consacré plus d'une centaine d'heures en vue de pouvoir se rendre utiles. Voici les noms de ces nouvelles collaboratrices bénévoles: Mlle D. Deillon, Mme I. Demierre, Mme D. von Deschwanden, Mme M. Frachebourg, Mlles N. Fraser, M. Gotschmann, E. Helbling, Mme A. Hirsch, Mlle A. Lairle, Mme A.-M. Michel, Mme M.-C. Pictet, Mlle A. Portmann, Mme E. Salathé, Mlle I. Studhalter, Mme J. Wehrli, Mme D. Wyatt.

Récentes publications du Laboratoire central:

«Der Einfluss des ABO-Blutgruppensystems auf die Entstehung des durch Rhesusinkompatibilität bedingten Morbus heamolyticus neonatorum» — par E. Bossi, Helvetica Paediatrica Acta, vol. 19 (1964), fasc. 1, pp. 34—41;

«A propos de la relation entre l'agglutination érythrocytaire en milieu colloïdal, la formation de rouleaux, la sédimentation érythrocytaire et la transformation disque-sphère » — par M. Jeannet et A. Hässig, Proc. 9th Congr. int. Soc. Blood Transf., Mexico 1962, pp. 593—596 (1964);

« Détermination de la transaminase glutamo-pyruvique (GPT) pour le dépistage des donneurs de sang atteints d'hépatite anictérique » — par A. Hässig et K. Stampfli, Proc. 9th Congr. int. Soc. Blood Transf., Mexico 1962, pp. 648—650 (1964);

# Remise d'albumine aux patrouilleurs du Touring-Club de Suisse

Chacun de nous connaît désormais les voitures jaunes des patrouilleurs routiers du Touring-Club de Suisse dont le rôle consiste à porter aide et assistance aux automobilistes en détresse sur la route. Depuis deux ans, ces voitures sont également munies d'une certaine réserve d'albumine humaine SRK, un produit dérivé du sang qui peut être administré aux blessés à titre de secours d'urgence et remplacer dans bien des cas une transfusion de sang complet.

Le 30 juin dernier, le directeur du Laboratoire central du service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse a remis une nouvelle quantité d'emballages d'albumine SRK aux patrouilleurs du TCS qui venaient de suivre un cours de Samaritains à Interlaken.

# Algérie

#### Produits alimentaires pour nourrissons

La Croix-Rouge suisse a fait récemment parvenir au Croissant-Rouge algérien 643 cartons contenant des produits alimentaires pour nourrissons; ces vivres d'une valeur de fr. 26 500.— lui avaient été remis à titre de don par une fabrique suisse.

#### Envoi de lait en poudre

Le Croissant-Rouge algérien exploite également des dispensaires pour mères et nourrissons, dans lesquels il est procédé à des distributions régulières de lait. Les réserves du Croissant-Rouge algérien étant arrivées à épuisement, et les distributions risquant de ce fait de devoir être supprimées, le délégué en chef de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en Algérie a adressé un pressant appel à notre Société. Donnant suite à notre requête, la Confédération a accepté de mettre gratuitement à disposition 10 tonnes de lait en poudre, les frais d'emballage et de transport étant seuls à notre charge. Cette dépense, au montant de fr. 4000.— sera couverte par les contributions de parrainages.

#### Fourniture de prothèses à des invalides

Sur la base du rapport établi par l'équipe orthopédique qui s'est rendue en Algérie au printemps dernier au nom de la Croix-Rouge suisse, le Conseil fédéral a décidé de financer une deuxième étape de cette action dont la première phase a consisté, rappelons-le, à fournir des prothèses fabriquées en Suisse à un certain nombre d'Algériens amputés et à moderniser une partie des installations de l'atelier orthopédique de l'Hôpital Douéra, des environs d'Alger.

Outre la subvention de fr. 50 000.— mise à disposition par les autorités fédérales, la Croix-Rouge suisse participera à la poursuite de l'action « orthopédique » qu'elle a entreprise en Algérie pour une somme de fr. 25 000.—. Les fonds ainsi disponibles seront consacrés à la fourniture d'appareils et de matériel à l'atelier de l'Hôpital de Douéra.

## Grèce

Le Comité central a voté l'octroi de nouveaux crédits, au montant total de fr. 210 000.— pour la poursuite des différentes actions d'entraide que la Croix-Rouge suisse poursuit depuis bientôt 10 ans en Grèce septentrionale, soit en particulier en Macédoine et en Epire. Une somme de fr. 180 000.—, couverte en partie par les fonds de la Confédération, en partie par les contributions de parrainages sera réservée à la réfection de maisons et à la remise de colis de vivres et de vêtements à des enfants particulièrement nécessiteux. Le solde des crédits accordés, soit fr. 30 000.— permettra de remettre à nouveau des secours en nature ou en espèces à des vieillards isolés ou réfugiés.

# Entraide nationale

Dans le cadre de son action d'entraide nationale, la Croix-Rouge suisse a procédé au mois de juillet dernier à une nouvelle distribution de lits et de mobilier divers destinés à des familles suisses nécessiteuses.

## Entraide



# Réfugiés Tibétains

#### Au Népal

Dans sa séance du 9 juillet dernier, le Comité central a voté l'octroi d'un nouveau crédit de fr. 173 000.pour la continuation de l'action d'entraide que la Croix-Rouge suisse déploie au Népal en faveur de plusieurs milliers de réfugiés tibétains ayant trouvé accueil dans ce pays. Un médecin et quatre infirmières déléguées au Népal par les soins de notre Société travaillent actuellement dans les quatre centres de réfugiés de Kathmandu, Pokhara, Chialsa et Dhorpatan. Indépendamment de l'assistance sanitaire qu'ils prodiguent journellement aux réfugiés tibétains, ces collaborateurs procèdent à des distributions de médicaments, de vivres et de vêtements destinés aux enfants et aux réfugiés inaptes au travail. La Croix-Rouge suisse prend également à sa charge les frais d'hospitalisation des réfugiés malades.

Donnant suite à une demande du Gouvernement népalais, le Haut-Commissaire pour les Réfugiés des Nations Unies a délégué un représentant au Népal, au mois de mars dernier. Il a par la suite mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse une somme de 81 075 fr. pour permettre à celle-ci d'étendre son assistance médico-sociale à deux nouveaux centres de réfugiés: celui de *Trisouli* qui groupe quelque 1700 Tibétains et celui de *Janakpur/Jaynager*, où se trouvent 5000 réfugiés environ.

La Croix-Rouge suisse a par ailleurs été invitée à déléguer au Népal deux collaborateurs supplémentaires qui auraient pour tâche de venir en aide à des réfugiés tibétains qui n'ont encore bénéficié d'aucun programme d'assistance. Il s'agira notamment d'assurer la distribution de surplus alimentaires américains. Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés remboursera à la Croix-Rouge suisse les frais supplémentaires que lui occasionnera l'envoi de ces deux nouveaux collaborateurs au Népal.

#### En Inde

La Croix-Rouge suisse continue de mettre un médecin à la disposition permanente du Centre de Dharamsala, au Nord de l'Inde, où de très nombreux enfants tibétains sont hébergés. Au Dr Olivier Senn qui est demeuré un an à Dharamsala a succédé le Dr Thomas Gysin, entré en fonction au mois de juillet dernier.

#### En Suisse

Le Comité central a également voté l'octroi d'un crédit de fr. 320 000.— pour la couverture des frais découlant de l'accueil de réfugiés tibétains en Suisse. Ces réfugiés, actuellement au nombre de 235 sont installés dans 8 homes de Suisse orientale. Deux nouveaux groupes arriveront vraisemblablement encore dans le courant de l'automne prochain.